



INFO PRESSE

Date : 17/04/2024

Contact :

relations-presse@mairie-chambery.fr

tél. 04 79 60 23 05

Chambéry lauréate du programme national sur les entrées de ville

La Ville de Chambéry et l'agglomération de Grand Chambéry ont été retenues dans le cadre d'un appel à projet national sur le devenir des zones commerciales. Au côté de ses partenaires institutionnels et économiques, la Ville de Chambéry entend ainsi conduire une étude urbaine qui préfigurerait le devenir de la zone commerciale des Landiers dans les prochaines années.

Chambéry : un des 74 lauréats du plan de transformation des zones commerciales et des entrées de ville

Chambéry est lauréate du programme national Action Cœur de Ville. En 2023, Chambéry a été la première commune de France à s'engager dans l'Acte II du programme de revitalisation des cœurs de ville, qui s'étend désormais aux quartiers de gare et aux entrées de ville. La question du traitement des entrées de ville était ainsi pleinement présente dans la feuille de route de Chambéry.

En novembre 2023, la Ville de Chambéry et l'agglomération de Grand Chambéry se sont portées candidates au dispositif national de transformation des zones commerciales avec l'objectif de financer une étude urbaine qui préfigure le devenir de la zone des Landiers. **Le Gouvernement a annoncé le 29 mars la liste des 75 lauréats, parmi lesquels Chambéry qui sera soutenue à hauteur de 75 000 €.**

Une étude urbaine pour imaginer le futur de la zone commerciale des Landiers

A Chambéry, la zone des Landiers est le principal pôle commercial de l'agglomération : elle rassemble des activités de commerces et de services sur 123 hectares et constitue un secteur stratégique du territoire.

La zone est aujourd'hui caractérisée par des flux automobiles intenses, un étalement urbain important, une artificialisation des sols, une faible présence de végétaux et un déficit d'identité urbaine et paysagère malgré un environnement exceptionnel.

L'étude qui sera réalisée dès 2024 devra prendre en compte les besoins du territoire, les contraintes foncières du site (propriétaires majoritairement privés), la diversité des usages et devra être cohérente avec l'action menée en faveur du commerce de centre-ville dans le cadre du programme Action Cœur de Ville.

Dans le cadre de l'étude, la Ville de Chambéry et l'agglomération de Grand Chambéry souhaitent disposer de propositions pour répondre aux objectifs suivants :

- La nécessaire densification des espaces et le traitement des enjeux environnementaux de manière globale (trames vertes et bleues, lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain, renaturation et désimperméabilisation, développement des énergies renouvelables, cycle de l'eau...);
- L'accessibilité accrue de la zone aux modes doux pour prendre en compte les nouvelles mobilités ainsi que des réponses innovantes et vertueuses à la demande de stationnement automobile qui subsiste ;
- La création d'une nouvelle identité d'entrée de ville qui qualifie Chambéry et renforce son attractivité.

L'étude sera lancée à partir du mois de septembre et durera plusieurs mois. Une enveloppe de 100 000 € est prévue dont 75 000 € pris en charge l'Etat. La Ville de Chambéry et l'agglomération de Grand Chambéry associeront les partenaires impliqués dans la zone aux différentes phases de l'étude.

Cette étude associera étroitement les acteurs économiques présents aux Landiers, en premier lieu le GIE Chamnord, pour réfléchir ensemble à l'évolution de ce secteur et en être, demain, les acteurs du changement.

« Je suis très heureux que Chambéry ait été retenu parmi les nombreux candidats : cela démontre la qualité du dossier présenté. Chambéry est déjà à la pointe du programme Action Cœur de Ville pour les actions menées dans le centre. Ce travail que nous allons mener avec celles et ceux qui investissent et travaillent aux Landiers va nous permettre de construire la zone économique de demain. » explique **Thierry Repentin, maire de Chambéry, président de Grand Chambéry**

« La zone économique des Landiers est l'une des principales zones économiques de Savoie : elle attire au-delà des limites de notre agglomération. Depuis sa création, elle n'a cessé d'être en prise avec les enjeux de son temps. Il est donc important d'imaginer dès maintenant le visage que nous souhaitons lui donner demain. » développe **Luc Berthoud, vice-président de Grand Chambéry en charge de l'économie, de l'enseignement supérieur et de l'innovation, de la transition écologique et du développement durable.**